

2019 | Rapport Caractérisé Covéa Groupe

Actifs (2019) : 107,1 Md€

Part des Actifs couverts : 95,78 %

Catégorie : Groupe d'Assurance Mutualiste

Sources : Rapport ESG (2019) Groupe Covéa, Rapport ESG (2019) Covéa Finance, Politique d'engagement actionnariale (2020)





Sommaire

Pilier I Gouvernance et Stratégie Climatiques	1
Gouvernance des enjeux climatiques	2
Stratégie climat	4
Construction d'une résilience à long terme	5
Intégration des risques liés au climat	5
Identification et intégration des opportunités liées au climat	6
Pratiques d'engagement actionnarial en faveur du climat	6
Pilier II Incidences sur les investissements	8
Liste des incidences & des indicateurs	8
Identification et description des Risques & des Opportunités	9
Analyse du risque - Exposition aux secteurs carbo intensifs	9
Pilier III Incidences des investissements	10
Liste des incidences considérées & des indicateurs	10
Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements	12
Analyse d'Alignement	14
Plan de Contribution à la Transition	15
Pilier IV Transparence & Communication	17
Consolidation des informations	17
Stratégie de communication sur le climat	17
Cohérence et Comparabilité des Exercices	18



Pilier I | Gouvernance et Stratégie Climatiques

Instances, objectifs, déploiements, intégration & pratiques d'engagement

Gouvernance des enjeux climatiques

Représentation de la Supervision des Enjeux climatiques

Voir schéma (p. 3)

Implications collaboratives liées au Climat

Participation à des Groupes de Travail & à des Développements méthodologiques :

- "En 2019, Covéa Finance a participé, au nom du groupe Covéa, aux travaux de deux associations professionnelles : l'AFG (Association Française de la Gestion Financière, dont Covéa Finance est adhérente et membre du conseil d'administration), pour elle-même, et la FFA (Fédération Française de l'Assurance, rassemblant des entreprises d'assurance et de réassurance en France), pour le compte du groupe Covéa." (ibid, p 13). Elle a notamment participé à des groupes de travail sur le charbon et a contribué à la rédaction d'un guide sur les pratiques permettant de réduire l'exposition des investissements au charbon (politique d'exclusion et engagement actionnarial).
- Répond aux enquêtes et questionnaires des associations (FFA, AFG, participé au baromètre ESG-Climat réalisé par la FFA et Novethic.



Éléments complémentaires au schéma

Comité de Préparation

Comité et Rôle : La gouvernance du Groupe s'appuie sur les expertise de Covéa Finance, la Société de gestion du Groupe et de Covéa Immobilier qui gère l'ensemble de son parc immobilier. A cet effet, Covéa a mis en place un groupe de travail intra-Groupe "TaskForce Covéa sur le reporting article 173" en 2016. Il est piloté par un membre du comité de direction de Covéa Finance. "Il est également composé des analystes ESG de Covéa Finance, du responsable du contrôle interne et du suivi des actifs de la Direction générale Investissements de Covéa, du directeur des Affaires Publiques de Covéa, d'un représentant du Pôle RSE de Covéa et d'un représentant de Covéa Immobilier." (Rapport ESG 2019 Covéa, p 11)



Stratégie climat

Stratégie Climat

Cadre de Mise en Oeuvre de la Stratégie Climat :

Covéa Immobilier : Sans mentionner une stratégie climat à proprement parler, Covéa Immobilier s'est fixé un plan d'actions qui découle de sa politique de développement durable. "Celle-ci est intégrée au pilotage de l'activité de la structure au travers des processus d'investissement, de la conduite des programmes immobiliers, de l'exploitation des immeubles et de la gestion des relations avec nos partenaires." (Ibid, p 22).

Politiques d'Appui

Description des Politiques d'appui :

Covéa Finance a mis en place une politique d'exclusion du charbon depuis le 27 Juin 2019. Elle s'engage à exclure :

- Les énergéticiens dont plus de 30 % de la production d'électricité est générée à partir de charbon thermique, à l'exception de ceux qui ont pris des engagements clairs de réduction de cette part en dessous de ce seuil à horizon 2025.
- Les entreprises tirant plus de 30 % de leur chiffre d'affaires du charbon (thermique comme métallurgique).
- Les 120 entreprises identifiées comme les plus actives en termes de développement de nouvelles centrales à charbon (liste nommée « Coal Plant Developers », publiée par l'ONG allemande Urgewald et accessible à l'adresse <https://coalexit.org/index.php/database>)
- Pour ses expositions obligataires, Covéa Finance cessera tout nouvel investissement dans les entreprises susmentionnées, et se garde le droit de conserver les titres déjà investis jusqu'à maturité (avec une échéance maximale à 2025).

Mise en Oeuvre & Suivi :

Afin de garantir l'application de sa politique d'exclusion du charbon, Covéa Finance s'appuie sur un mode opératoire qui repose sur :

- "- l'identification des entreprises exposées à l'un des secteurs exclus avec le recours à un prestataire spécialisé ;
- le blocage des ordres d'achat sur les éventuels titres concernés dans son Système d'Information ;
- un contrôle périodique des portefeuilles et une révision trimestrielle de la liste des titres exclus." (Ibid, p 29)
- Pour les énergéticiens, Covéa Finance vérifiera, dans le cadre d'un dialogue actionnarial, la réduction effective de la part du charbon dans l'électricité produite au moins une fois par an.

"De manière plus générale, Covéa Finance privilégie le dialogue actionnarial avec les entreprises, plutôt que l'exclusion, comme axe de promotion de pratiques plus responsables dans une démarche constructive d'accompagnement." (ibid, p 29)

L'exception de la première exclusion concernant les énergéticiens s'est matérialisée (un énergéticien dont 33% de sa production est générée à partir du charbon fin 2019 mais qui prévoit un désengagement total d'ici 2023). Covéa Finance a mené des dialogues actionnariaux avec cet énergéticien à deux reprises en 2019 afin de vérifier la trajectoire de réduction du charbon.

Explication des Choix : "Ce besoin de formalisation est issu de la participation et contribution de Covéa Finance aux différents groupes et travaux de place pour lesquels le sujet « charbon » était devenu une priorité en ligne avec les préoccupations politiques sur le sujet. Covéa Finance a fait le choix d'inscrire les mentions d'exclusion du « charbon » à l'intérieur de la politique d'exclusion existante, et non pas de créer une seconde politique d'exclusion qui aurait été spécifique au charbon.



N'ayant aucune exposition au « charbon » au-delà des seuils fixés au sein de notre politique d'exclusion, qui est alignée sur les pratiques de place, Covéa Finance ne prévoit pas de publier une stratégie de « sortie du charbon », comme préconisée dans la déclaration de place du 2 juillet 2019. "(Ibid, p 30)

Périmètre concerné : entreprises

Construction d'une résilience à long terme

Matérialité des Enjeux climatiques

Analyse de Matérialité : "L'équipe d'analyse extra-financière a mis au point une grille d'analyse de matérialité sectorielle permettant d'identifier les enjeux les plus matériels par secteur. Ce travail a permis d'identifier l'exposition de nos portefeuilles à ces risques eu égard à nos positionnements sectoriels. Cette grille est aussi utilisée par l'équipe d'analystes ESG pour évaluer la performance ESG des entreprises détenues en portefeuille en fonction des actions qu'elles mettent en œuvre pour se couvrir et/ou atténuer leur exposition auxdits risques." (Ibid, p 16)

Intégration des risques liés au climat

A la Stratégie d'Investissement

Critère Climat dans le Processus de Sélection des Émetteurs : L'intensité carbone est un critère de sélection pour certains fonds à thématique environnementale (notamment pour le fonds Covéa Aeris, mais pas pour le fonds Covéa Solis).

Processus de Suivi : Covéa décrit le processus de suivi des performances de ses émetteurs, mis en place par Covéa Finance, par une appréciation ESG incluant des critères climatiques pour les émetteurs privés et souverains.

L'indicateur intensité carbone est utilisé dans la grille d'appréciation des émetteurs souverains depuis 2017 et sa pondération a été renforcée en 2018. Pour les émetteurs privés, cet indicateur est systématiquement suivi pour situer la performance des entreprises par rapport à l'intensité carbone de ses pairs.

Pour les obligations souveraines : Une appréciation (satisfaisant/moyen/insuffisant) est attribuée par pays pour chaque pilier E-S-G, le pilier Environnement englobant les risques climatiques, à travers des indicateurs et des critères d'analyse prenant en compte les données disponibles les plus récentes. Des critères d'analyse sont donnés à titre d'exemple, notamment le mix énergétique. Ces résultats sont croisés avec les obligations souveraines gérées par Covéa Finance ce qui leur a permis d'évaluer les risques extra-financiers auxquels le portefeuille est exposé par pays.

Les appréciations sont réalisées à partir des bases de données publiques (données de la Banque Mondiale, Nations Unies, OCDE, etc.)

En 2019, 54 pays ont été étudiés, couvrant 100% des obligations souveraines en portefeuille.

Pour les obligations et actions d'entreprises : Des Fiches analyse E-S-G sont réalisées par émetteur, incluant le calcul des émissions de GES. Il s'agit d'une analyse par pilier, par critère eux même divisé en indicateurs déterminés par Covéa Finance.



Les données utilisées pour l'appréciation sont: la documentation des émetteurs (rapport annuel, intégré, rapport climat, site internet, etc), les données relatives au climat et à la transition énergétiques fournies par le prestataire London Stock Exchange Group, les échanges avec les entreprises dans le cadre du dialogue actionnarial, une veille sur les sujets extra-financiers, les rapports publiés par des parties prenantes (Fédérations professionnelles, syndicats et ONG).

La dégradation soudaine d'une appréciation peut déclencher l'envoi d'une alerte à la gestion, et éventuellement faire l'objet de suivi plus approfondi dans le cadre d'un dialogue actionnarial.

Identification et intégration des opportunités liées au climat

Identification et Intégration des Opportunités liées au Climat

Identification des Opportunités : Covéa Finance estime que l'ESG recouvre des opportunités pour le développement de la gestion de ses OPC ouverts. La montée en puissance de la prise de conscience sur les enjeux extra-financiers, et notamment climatiques, entraîne une augmentation de la demande de produits qualifiés de « responsables » ou « durables ». " (Rapport ESG Covéa Finance, p 17)

Intégration des Opportunités aux Produits, Services, ou à la Stratégie d'Investissement : Covéa Finance a lancé en 2018 quatre fonds à thématique environnementale dont 2 fonds liés plus spécifiquement au climat et à la transition énergétique :

- Le fonds Covéa Aeris "participe à la décarbonation de l'économie en investissant dans des sociétés dont l'activité émet peu de gaz à effet de serre ou ayant un impact bénéfique sur la qualité de l'air".
- Le fonds Covéa Solis "se concentre sur des sociétés engagées dans la transition énergétique, par le recours à des énergies plus propres, l'amélioration de l'efficacité énergétique ou encore la fourniture de services de mobilité durable."

Détail du Périmètre couvert :

Le fonds Covéa Aeris s'élève à 87 M€, représentant 0,09% des encours de Covéa Finance.

Le fonds Covéa Solis s'élève à 70 M €, représentant 0,07 % des encours.

Pratiques d'engagement actionnarial en faveur du climat

Mise en Oeuvre des Pratiques actionnariales Check Covéa Finance

Démarche(s) d'Engagement actionnarial liée au Climat : Covéa Finance fait de l'engagement actionnarial direct avec les entreprises.

Description des Sujets Climat abordés : "Le changement climatique et la transition énergétique font aussi partie des thèmes récurrents, notamment lors des échanges avec des entreprises présentes dans les fonds à thématique environnementale." (Rapport ESG Groupe Covéa, p 37)

Un schéma représente la part en pourcentage d'entreprises dans le cadre desquelles une thématique particulière a été abordée. Cela permet de constater que :

- 55% des entretiens ont abordé le thème "Changement climatique et transition énergétique"
- 22 % des entretiens ont abordé le thème "Management environnemental et maîtrise des risques environnementaux"
- 41 % des entretiens ont abordé le thème "Gestion de la chaîne d'approvisionnement (degré d'éclatement, relations...)". (ibid, p 38).



Développement d'une expertise climatique interne

Compétences et Formation des Équipes et des Administrateurs

Équipes Formées aux Enjeux climatiques :

Covéa organise une formation d'intégration obligatoire aux nouveaux arrivants ("Parcours Découverte"), dans lequel un module dédié à l'ESG a été intégré (sans préciser si les sujets climat sont abordés).

Par ailleurs, Covéa précise que les équipes de gestion et de recherches ont été formées à l'ESG et au calcul de l'intensité carbone en 2017.

Description de la Forme employée : Formation dédiée aux nouveaux arrivants (une session en 2019 formant une dizaine de salariés). Formation des équipes de gestion et recherche en 2017, notamment au calcul de l'intensité carbone.

Efforts déployés

Canaux : Les analyses ESG des émetteurs sont réalisées par les équipes internes ESG de Covéa Finance, celle-ci ayant fait le choix de ne pas être dépendante d'agences de notation extra-financières. Covéa Finance a en effet déployé, fin 2018-début 2019, un outil interne qui permet de mettre à disposition la recherche ESG auprès des équipes de gestion et de recherche. "Cet outil permet, entre autres, aux utilisateurs de calculer l'intensité CO2 de leurs portefeuilles, ou encore de centraliser les appréciations formulées par les analystes ESG sur les émetteurs privés" (ibid, p 20). Covéa précise que les fiches d'analyses ESG des émetteurs privés ont fait l'objet d'une refonte fin 2019 pour y intégrer "des éléments de comparaison plus exploitables sur le volet "climat"" (ibid, p 18). Néanmoins, Covéa explique avoir recours à des prestataires de données pour venir compléter sa méthodologie de recherche développée en interne sur des sujets ayant besoin d'une expertise spécifique et ciblée, notamment climat.

Plans de Développement

Description : L'outil propriétaire d'analyse ESG "fera l'objet d'évolution en 2020 pour y intégrer de nouvelles fonctionnalités, notamment l'appréciation des émetteurs souverains." (ibid, p 20)

Délais associés : 2020



Pilier II | Incidences sur les investissements

Analyse des risques & des opportunités climatiques

Liste des incidences & des indicateurs

Pour l'Évaluation des Risques (& Opportunités) de Transition

Risque carbone: En émissions de GES, exprimées en intensités carbone

Risque lié aux secteurs à forte intensité carbone: En part des encours exposés.

Tableau Récapitulatif des Indicateurs Employés

<i>Dimension</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Scénario / Hypothèse</i>	<i>Fournisseur</i>	<i>Application</i>
<i>Risques & Opportunités de Transition</i>				
Risque carbone	Emissions	Indicateur statique	London Stock Exchange Group	Obligations souveraines Actions & Obligations d'entreprises
Risque d'exposition aux secteurs carbo-intensifs	Part d'actifs appartenant aux secteurs désignés	indicateur statique	London Stock Exchange Group	Portefeuille actions et obligations d'entreprises

Tableau Récapitulatif des Données Utilisées & Produites

<i>Dimension</i>	<i>Données & Granularité</i>	<i>Horizons</i>	<i>Couverture</i>	<i>Résultats</i>
<i>Risques & Opportunités de Transition</i>				
Risque carbone	Territoriales + Importations, données des émetteurs ou estimations	Indicateur statique	Voir Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements	
Risque d'exposition secteurs carbo-intensifs	Secteur de l'émetteur	indicateur statique	A priori 100%	<i>Actions : 24%</i> <i>Obligations : 19,9 %</i>

Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.



Identification et description des Risques & des Opportunités

Définition des Risques & des Opportunités

Définition des Risques & Opportunités identifiés :

- Risques Physiques : "Pertes liées à des événements climatiques extrêmes (inondations, tempêtes...)"
- Risques de Transition : "Ajustements vers une économie bas carbone (notion de « stranded assets » c'est-à-dire qu'il existe un risque de dépréciation en bourse des actifs carbonés). Nous intégrons les risques de responsabilité (juridique et de réputation) dans le risque de transition." (ibid, p 16)

Evaluation d'un Risque Carbone

Covéa Groupe identifie et évalue un risque carbone représenté par l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des entités en portefeuille. L'exposition (relative ou absolue) à des entités ou des activités intenses en GES peut rendre compte d'une vulnérabilité ou d'un retard, de tel acteur ou tel portefeuille, vis-à-vis de la transition vers une économie neutre en carbone. Cette évaluation permet d'obtenir un ordre de grandeur, un suivi et de se comparer à un indice. Voir les détails de l'évaluation au [Pilier III - Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements](#)

Analyse du risque - Exposition aux secteurs carbo intensifs

Méthodes

Explication des Méthodes : En 2019, pour la première fois et à titre exploratoire, Covéa Finance publie la part du portefeuille géré exposée aux secteurs à forte intensité carbone. Les secteurs considérés sont ceux de l'énergie, des matériaux et des transports.

Indicateur(s) : part des actifs appartenant aux secteurs sélectionnés.

Application

Classe(s) d'Actif étudiée(s) : Actions et Obligations d'entreprises.

Résultats de l'Évaluation

Résultats quantifiés : La part de la poche actions exposée aux secteurs à forte intensité carbone est de 24%. La part de la poche Obligations privées est de 19,9 %.

Consolidations : Au niveau du portefeuille

Analyse des Résultats

Explications : L'exposition de la poche action est supérieure de 8,5 % à celle du comparable boursier. Cela s'explique principalement par une surexposition aux secteurs des matériaux et de l'énergie. L'exposition de la poche obligations privée se trouve à un niveau légèrement inférieur à celle du comparable boursier. La surexposition aux secteurs de l'énergie et des matériaux est compensée par une sous-exposition au secteur des transports.



Pilier III | Incidences des investissements

Alignement et contributions à la Transition ou au réchauffement

Liste des incidences considérées & des indicateurs

Pour l'Évaluation des Compatibilités & Incompatibilités avec la Transition

Alignement : En mettant en perspective la trajectoire de l'intensité carbone des portefeuilles (historique et prospective) avec une trajectoire théorique d'alignement.

Pour l'Évaluation des Impacts des Investissements & des Actions Climats

Décarbonation (Covéa Immobilier) : En réduction de l'empreinte carbone des immeubles de placement géré directement par Covéa Immobilier, mesurée en (en tonnes eq CO2e par mètre carré + tonnes eq CO2e rapportées au montant des loyers bruts).

Covéa Immobilier analyse également l'amélioration de la performance énergétique et environnementale du patrimoine de placements, notamment à travers des démarches de certification "BREEAM" et "Haute Qualité Environnementale", à travers les audits énergétiques de ses bâtiments et son plan d'actions visant à réduire la consommation énergétique sur les immeubles restructurés et labellisés de 40 % sur les 5 usages réglementaires.

Tableau Récapitulatif des Indicateurs Employés

Dimension	Indicateur	Scénario / Hypothèse	Fournisseur	Application
<i>Compatibilités & Incompatibilités des Investissements avec la Transition</i>				
Alignement	Trajectoire théorique d'alignement	x	London Stock Exchange Group	Portefeuille actions et obligations privées
<i>Impact des Investissements</i>				
Décarbonation	empreinte carbone (en tonnes eq CO2e par mètre carré + tonnes eq CO2e rapportées au montant des loyers bruts)	indicateur statique	non précisé	Patrimoine placement géré directement par Covéa Immobilier



Tableau Récapitulatif des Données Utilisées & Produites

Dimension	Données & Granularité	Horizons	Couverture	Résultats
<i>Compatibilités & Incompatibilités avec la Transition</i>				
Alignement	Intensité carbone du portefeuille rétropolée et extrapolée 2013-2030 (performance historique + engagements)	2100	100%	Voir schémas p 34 et 35 du rapport ESG de Covéa Groupe 2019
<i>Impact des Investissements</i>				
Décarbonation	Émissions du Scope 1 et 2	indicateur statique	a priori 100%	Voir Émissions de GES associées au investissements du portefeuille Immobilier

Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.

Financement(s) Direct(s) de la Transition

Liste des Actifs considérés/cités comme dédiés au Financement Direct :

Catégories	Détails	Montants
Fonds à thématique environnementale	Fonds "Bas Carbone" Covéa Aeris	87 millions €
	Fonds Covéa Solis (Transition énergétique)	70 millions €
Obligations	Obligations vertes	1551,1 millions €
<i>Total</i>	<i>1708.1 millions € soit 1.59% des actifs</i>	



Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements

Tableau des Mesures d'Émissions impliquées par les Investissements

Classe d'Actif	Couverture	Périmètres	Résultats
Obligations Souveraines	100%	Émissions de GES territoriales exportées et importées	357 t CO2e par M€ de PIB
Actions	100%	Scope 1, 2 et 3 aval des constructeurs automobile	154 t CO2e par M€ de CA
Obligations d'Entreprises	100%	Scope 1, 2 et 3 aval des constructeurs automobile	112 t CO2e par M€ de CA
Immobilier	a priori 100 % (Patrimoine placement géré directement par Covéa Immobilier)	Scope 1 et 2	<u>Bureau/Commerce</u> : 0,017 t CO2e par mètre carré 0,045 t CO2e par loyer en K € <u>Résidentiel</u> : 0,023 t CO2e par mètre carré 0,097 t CO2e par loyer en K €
Fonds Covéa Aeris	99%	x	37 t CO2e par M€ de CA
Fonds Covéa Solis	98%	x	255 t CO2e par M€ de CA

Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de sources, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.

Données

Classes d'Actifs : Voir tableau ci-dessus

Covéa Finance calcule l'intensité carbone pour les Fonds dont l'encours est supérieur à 500M€ éligibles au calcul de l'intensité carbone et pour ses 4 Fonds à thématique environnementale soit 6 Fonds au total.

Consolidations

- Par type d'émetteurs (Souverain / Entreprises) "Covéa Finance a choisi de publier séparément les résultats des calculs « Entreprises » (poches Actions et Obligations privées) et « Souverains » (poche Obligations souveraines) et non pas un résultat fusionné, car le dénominateur du calcul est différent – il s'agit du chiffre d'affaires pour les Entreprises et du PIB (périmètre courant) pour les obligations souveraines." (Ibid p 32)

- Pour le portefeuille immobilier : consolidation au niveau de deux grandes catégories : les bureaux et les commerces d'un côté, le résidentiel de l'autre.

Couverture & Explication des Exclusions : 100% du portefeuille obligations souveraines (57% des encours) et des portefeuilles actions et obligations d'entreprises (22% des encours), représentant 78 % des encours au total. Ainsi 22% des encours ne sont pas couverts par un calcul de l'intensité carbone.



Les OPC externes (6% des encours) sont exclus en expliquant que leur composition est connue que de manière "très décalée". Les Titres monétaires (2,8% des encours) sont exclus en raison de leur horizon de détention à court terme.

Fournisseur : London Stock Exchange Group.

Périmètres d'Émissions

Périmètres d'Émissions de GES considérés :

Pour le portefeuille d'obligations souveraines : les émissions domestiques exportées et les émissions importées.

Pour le portefeuille privé : le Scope 1, 2 et Scope 3 aval pour les constructeurs automobiles.

"Le Scope 1 correspond aux émissions directes résultant de la combustion d'énergies fossiles, telles que le gaz, pétrole, le charbon, etc. ;

Le Scope 2 est relatif aux émissions indirectes liées à la consommation de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur nécessaire à la fabrication du produit ;

Le Scope 3 « aval » : par exemple les émissions liées à la distribution et à l'utilisation du produit ou encore à sa fin de vie (recyclage ou mise en déchèterie) ; pour les institutions financières, il correspond essentiellement aux émissions de gaz à effet de serre de ses investissements et financements." (Rapport ESG Covéa Finance, 2020 p 37)

Pour l'immobilier : Scope 1 et 2

Analyse des Résultats

Explications : Covéa Finance explique également les écarts avec des indices de référence (un comparateur avec les membres de l'OCDE pour le souverain et à des indices boursiers comparables pour le portefeuille privé)

Pour les obligations souveraines : L'écart favorable avec l'indice de référence s'explique principalement par la surexposition du portefeuille aux titres émis par l'Etat français (la France étant l'un des pays européens dont les émissions de gaz à effet de serre rapportées au PIB sont les plus faibles du fait, notamment, de la prépondérance de l'énergie nucléaire, bas carbone par nature, dans son mix énergétique).

Covéa Finance compare les résultats de 2018 et 2019 en précisant la part due à l'effet pays (contribution venant des évolutions liées aux pays eux même; améliorations ou détériorations annuelles des valeurs à poids constants) ou à l'effet allocation (contribution venant des changements de poids des pays dans le portefeuille en lien avec les décisions d'investissement spécifique de Covéa Finance). L'effet d'allocation a été favorable de 6% (permis de réduire l'intensité de 6% entre 2018 et 2019).

Pour la poche action et obligations privées : Covéa Finance décrit les deux effets qui peuvent expliquer l'écart de l'intensité carbone de ces portefeuilles avec l'indice de référence en précisant leur attribution en pourcentage :

- l'effet d'allocation sectorielle : écart pouvant être attribué à la différence de composition sectorielle entre le portefeuille de Covéa Finance et le comparable boursier (par exemple le poids du secteur pétrolier plus ou moins important dans le portefeuille de Covéa Finance)
- l'effet de sélection (« stock-picking ») : écart pouvant être attribué aux décisions d'investissements spécifiques de Covéa Finance, une fois que l'allocation sectorielle a été neutralisée (par exemple au sein du secteur pétrolier, la sélection d'un émetteur plus ou moins carboné dans le portefeuille de Covéa Finance par rapport au comparable boursier).

Covéa Finance précise que la somme des effets sélection et allocation sectorielle ne permet pas d'expliquer la totalité de l'écart de l'intensité carbone du portefeuille avec celle du comparable, car il existe d'autres effets, dont l'effet dit de covariance. En accord avec son prestataire externe London Stock Exchange Group (ex-Beyond Ratings), Covéa finance a fait le choix d'intégrer l'effet de covariance dans



l'effet de sélection. Les autres effets, hors effet covariance, ont été proportionnellement intégrés aux effets sélection et d'allocation sectorielle.

Pour la poche action, les décisions d'investissement de Covéa Finance (effet de sélection) au sein des secteurs contribuent à augmenter l'intensité carbone du portefeuille par rapport à celle du comparable boursier. Cependant, cet effet est largement compensé par un effet d'allocation sectorielle favorable.

Pour la poche obligations privées : L'effet d'allocation sectorielle est défavorable pour la poche Obligations privées. Cependant, cet effet est largement compensé par les décisions d'investissement de Covéa Finance (effet de sélection) au sein des secteurs. Cela contribue à diminuer l'intensité carbone du portefeuille par rapport à celle du comparable boursier.

Pour le fonds Covéa Solis : L'intensité carbone du fonds Covéa Solis est très élevée. "En effet, contrairement au fonds Covéa Aeris, il ne s'agit pas d'un fonds bas-carbone. Covéa Solis est un fonds contribuant à la transition énergétique. L'une des thématiques du fonds a trait aux énergies fossiles de transition et le fonds est à ce titre investi dans certaines sociétés cotées ayant une intensité carbone élevée (énergéticiens engagés dans une transition vers les énergies bas carbone ou – de façon transitoire – vers des énergies fossiles moins carbonées, dites « de transition »)." (Rapport ESG Covéa Finance 2020, p24)

Suivi historique :

Les résultats sont comparés au travers de schémas à ceux de 2017 et 2018. Pour le portefeuille entreprises, il s'agit des résultats "pro forma" des années 2017 et 2018 (voir [Comparabilité des Résultats d'Analyse Climat](#)).

Pour l'immobilier : Covéa compare l'empreinte carbone des actifs de placement immobilier entre 2018 et 2019 et remarque une "amélioration sensible positive de l'empreinte carbone est à souligner entre 2018 et 2019." (Rapport ESG Groupe Covéa, p 41)

Analyse d'Alignement

Méthodes

Explication des Méthodes : Covéa Finance a étudié à titre exploratoire le positionnement de son portefeuille global par rapport aux objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique. La trajectoire de l'intensité carbone du portefeuille "est mise en perspective avec une trajectoire théorique d'alignement [vis à vis] des attentes scientifiques actuelles pour maîtriser la hausse des températures planétaires à 2°C à horizon 2100" (ibid, p 33)

Fournisseurs de Données : London Stock Exchange Group

Indicateurs : Trajectoire théorique d'alignement

Outils & Hypothèses : La trajectoire théorique d'alignement correspond à l'évolution dans le temps de l'intensité carbone d'un portefeuille théorique dont la composition sectorielle serait identique à celle du portefeuille Covéa Finance (au 31/12/2019), et dont les émetteurs respecteraient les allocations carbonées sectorielles alignées avec les attentes scientifiques actuelles pour maîtriser la hausse des températures planétaires à 2 °C horizon 2100.

Horizons

Horizons choisis : Tendances 2013 à 2030 pour horizon 2100.



Application

Classe(s) d'Actif étudiée(s) : Portefeuilles Actions et Obligations d'entreprises.

Couverture de l'Analyse (en % de la classe) : 100%

Données

Types de Données et Sources : La trajectoire théorique d'alignement est réalisée au niveau du portefeuille. La courbe intensité carbone correspondant au portefeuille de Covéa Finance est produite à partir de la composition du portefeuille au 31/12/2019. L'intensité carbone du portefeuille est rétropolée jusqu'en 2013, puis extrapolée à horizon 2030 en fonction de la performance historique des émetteurs du portefeuille, mais également en fonction de leurs engagements lorsqu'ils sont publiés.

Périmètre d'Émissions de GES considérées : Scope 1, 2 et Scope 3 aval pour le secteur automobile.

Plan de Contribution à la Transition

Méthode d'Établissement d'Objectif(s) d'Impact(s)

Objectif(s) qualitatif(s) :

Démarche de Covéa Immobilier : "Covéa Immobilier s'adapte de façon continue et s'engage concrètement en matière d'immobilier « vert et vertueux » en définissant les objectifs et les plans d'actions qui en découlent." (ibid, p 22). "Pour Covéa Immobilier, les critères majeurs d'analyse sont la diminution des consommations énergétiques et de son empreinte carbone, tout en maîtrisant les coûts d'investissement nécessaires pour les obtenir. À cet effet, un suivi de ces consommations et des investissements environnementaux a été mis en place." (ibid, p 40)

Plan d'Action pour l'atteinte des Objectifs d'Impact

Plan d'Action spécifique associé :

Covéa Immobilier : "L'objectif est de réduire la consommation énergétique sur les immeubles restructurés et labellisés de 40 % sur les cinq usages réglementaires et de s'inscrire dans une démarche vertueuse afin de se mettre en conformité avec les exigences stipulées par le décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire." (Ibid, p 40).

Stratégie d'Impact

Théorie du Changement poursuivi :

Démarche de Covéa Finance : "Soucieuse de contenir l'impact des activités humaines sur l'environnement et les ressources naturelles, Covéa Finance considère que la transition énergétique s'inscrit dans une démarche collective de décarbonation de l'économie en rappelant que l'activité de financement (en fonds propres ou en dette) intervient en parallèle du comportement des consommateurs et de l'activité de production et de services des entreprises qui répondent à cette demande des consommateurs. [...] L'intérêt commun des investisseurs et des entreprises est de travailler ensemble afin que cette transition puisse s'opérer sans rupture qui risquerait d'induire des chocs économiques et des pertes de valeur considérables tant pour les entreprises et leurs salariés que pour les investisseurs et leurs clients." (ibid, p 30)



Actions Climat

Actions effectuées :

- Covéa Finance a investi dans des obligations vertes. Elles représentent 1551,1 M€ d'encours en 2019 contre 549 M€ en 2017 (soit une augmentation de 182%).
- Covéa Finance s'est doté en Juin 2018 de 2 fonds à thématique environnementale lié au climat, dont les montants des encours investis ont augmenté (comparaison avec 2018) :
 - Le Fonds bas carbone Covéa Aeris qui "participe à la décarbonation de l'économie en investissant dans des sociétés dont l'activité émet peu de gaz à effet de serre ou ayant un impact bénéfique sur la qualité de l'air".
Il s'élève à 87 M€ d'encours fin 2019 contre 47 M€ fin 2018.
 - Le Fonds Covéa Solis "se concentre sur des sociétés engagées dans la transition énergétique, par le recours à des énergies plus propres, l'amélioration de l'efficacité énergétique ou encore la fourniture de services de mobilité durable".
Ce Fonds investi dans des sociétés cotées ayant une intensité carbone élevée "capables de faire évoluer leur modèle économique afin d'engager une transition énergétique, soit par l'impact de leur activité sur les émissions, soit par leurs engagements de nature à réduire à long terme ces émissions, et ce dans une logique de "best effort" (par exemple, les énergies renouvelables, les énergies fossiles nécessaires à la transition énergétique, les équipements, technologies ou services impliqués dans la réduction des gaz à effet de serre et la mobilité durable)" (Fiche commerciale Fonds Covéa Solis). Cela explique la forte intensité carbone de ce fonds.
Il s'élève à 70 M€ d'encours fin 2019 contre 45 M€ fin 2018.

Méthodes de Sélection des Obligations Vertes : Covéa Finance a développé une méthodologie d'analyse des obligations vertes et de suivi des projets au moment de la souscription puis de manière régulière tous les ans (reporting trimestriels).

Méthodes de Sélection / Gestion des Fonds dédiés : "Les équipes de gestion et d'analystes ESG travaillent conjointement à l'identification d'entreprises éligibles dans chacun de ces quatre fonds. Pour ce faire, une grille de notation a été élaborée afin d'évaluer (i) la pertinence des activités avec le thème du fonds d'une part (notation par le gérant), et (ii) la performance environnementale ainsi que (iii) le niveau de transparence de l'entreprise dans ses communications d'autre part (notation par l'équipe ESG). À fin 2019, l'intégralité des titres présents en portefeuille a fait l'objet de cette notation conjointe. La grille de notation a été révisée en 2019 pour adapter les critères en fonction de la taille des sociétés et être moins pénalisante envers les PME qui ont un impact environnemental positif, mais qui n'ont pas encore les ressources pour communiquer à ce sujet." (Ibid, p 31)

On trouve ces critères de sélection et leurs méthodes d'appréciation plus détaillés dans les Prospectus de ces fonds sur le site de Covéa Finance.

Analyse a priori

Levier d'Impacts :

"Pour Covéa Finance, le meilleur moyen de contribuer à l'objectif de réduction du réchauffement climatique est d'inciter les entreprises dont elle est actionnaire ou potentiellement actionnaire, à réduire leur empreinte environnementale à travers le dialogue actionnarial." (ibid, p 30)



Pilier IV | Transparence & Communication

Des enjeux climatiques aux bénéficiaires et clients

Consolidation des informations

Rapport Climat dédié

Forme du Rapport Climat : Rapport ESG du Groupe

Rapports individuels par Fonds pour les Société de Gestion : Covéa identifie ses Fonds (6) de plus de 500 M€, concernés par les dispositions de l'article 173 al 6 de la Loi TECV et pour lesquels sont produits des rapports ESG individuels chaque année :

- Covéa Actions Monde ;
- Covéa Multi Europe ;
- Covéa Multi Monde ;
- Covéa Profil Équilibre ;
- Covéa Profil Dynamique ;
- Covéa Sécurité.

Covéa publie également chaque année des rapports individuels pour ses fonds ouverts ciblant des thématiques ESG clairement identifiables. En 2019, 4 Fonds à thématique environnementale ont fait l'objet d'un rapport individuel :

- Covéa Aeris
- Covéa Aqua
- Covéa Solis
- Covéa Terra

Covéa précise qu'en raison de son modèle basé sur la collégialité, elle continue de publier un rapport consolidé pour l'ensemble de ses fonds et mandats.

Structure de la Publication des Informations

Plan Type : Le rapport de Covéa Groupe suit relativement le plan du décret d'application de l'article 173-VI de la LTECV

Structure : Le rapport ESG de Covéa Groupe est construit en 3 parties : Démarche générale de l'entité/ Méthodologie et résultats / Réactions et changements effectués. Au sein de chaque partie, le rapport distingue les informations relatives aux valeurs mobilières et à l'immobilier.



Stratégie de communication sur le climat

Stratégie de Communication aux Clients et/ou Bénéficiaires

Description et Explication de la Stratégie climat : Covéa fait la promotion de la gamme de fonds à thématique environnementale dans ses actions commerciales avec les clients du groupe : "En lien avec ses objectifs triennaux 2017-2019, Covéa Finance a accentué ses actions commerciales au sein des réseaux vie MAAF, MMA et GMF, ainsi qu'avec des clients hors Groupe. Dans ce contexte, l'équipe ESG réalise, aux côtés des équipes de commercialisation, un effort de pédagogie sur les enjeux ESG et de promotion de la gamme de fonds à thématique environnementale. Ces efforts seront poursuivis dans le cadre du plan 2020-2025 dénommé « Ambition 2025 »." (ibid, p 19)

Disponibilité et Clarté de l'Information sur le Climat

Transparence des Produits Climat : Présentation et supports informatifs sur les fonds à thématique environnementale. Rapport "article 173" pour ces fonds.

Eléments de Pédagogie :

- Description des principales évolutions de la Place, à l'échelle française et européenne sur la lutte contre les changements climatiques.
- Tableau de suivi des engagements (objectifs 2019, développements et objectifs 2020)
- Schéma explicatif des comparaisons des intensités carbone des portefeuilles souverain, actions et obligations d'entreprises, par rapport à l'indice boursier en représentant le poids en pourcentage du aux effets d'allocation sectorielle ou aux effets de sélection.

Mise en Oeuvre

Ressources mobilisées : L'équipe d'analystes ESG contribue à la promotion des fonds à thématique environnementale aux côtés des équipes de commercialisation.

Cohérence et Comparabilité des Exercices

Continuité Historique

Comparabilité des Résultats d'Analyse Climat : Concernant les calculs d'intensité carbone des portefeuilles actions et obligations d'entreprises, Covéa Finance a fait le choix de permettre une comparabilité des résultats des trois dernières années (2017-2019) malgré des changements de couverture et de méthodologie.

L'intensité carbone des portefeuilles actions et obligations sont comparées avec des résultats "Pro forma" des années 2017 et 2018. Covéa Finance explique ce que cela signifie : En 2019, le prestataire London Stock Exchange Group (ex-Beyond Ratings) a effectué plusieurs changements méthodologiques majeurs qui ont entraîné, entre autres, une baisse du taux de couverture de 3 %. Face à cela, Covéa Finance a fait le choix de recalculer l'intensité de la poche Actions et Obligations pour les années 2017 et 2018 sur la base de la composition des portefeuilles de Covéa Finance en 2017 et 2018 et à partir des intensités des émetteurs pour les années 2016 et 2017 (base de données London Stock Exchange Group 2020).

Les intensités historiques sont différentes de celles publiées par Covéa Finance dans les Rapports ESG passés, mais la méthodologie est homogène avec celle de 2019.